

IV
AMENAGEMENT ET TOURISME
LA COTE AQUITAINE

par F. CASSOU-MOUNAT
Université de Bordeaux II

La Côte Aquitaine connaît depuis une vingtaine d'années une fréquentation touristique croissante qui a justifié, en 1967, la dérision d'une action d'aménagement de grande envergure. Ce littoral, dans sa partie girondine et landaise, semble être un domaine privilégié pour observer l'impact d'une politique de planification régionale sur un milieu complexe et fragile, sensibilisé depuis longtemps aux tentatives dirigistes de l'Etat (1).

I - LA VOLONTE D'AMENAGEMENT

1 - La création d'un organisme coordinateur devenait dans les années soixante une véritable nécessité

Un siècle de villégiature estivale avait fait naître plusieurs générations de stations, villes balnéaires comme Arcachon, Capbreton-Hossegor ou Soulac, stations océanes composées comme Lacanau ou Mimizan, stations élémentaires ou plages sauvages. La croissance spontanée du tourisme avait eu pour effet la généralisation d'un schéma associant les fronts de mer, les plans en damier dans les lèdes, les lotissements forestiers dans les dunes littorales boisées. Après la seconde guerre mondiale, le désir de renouvellement d'un urbanisme vieilli, et la nécessité de développer la capacité d'accueil expliquent le foisonnement des projets et le démarrage inquiétant de quelques grandes opérations immobilières : création de la station nouvelle de Seignosse, de celle de Maubuisson, extension des lotissements de Lacanau.

Devant l'accélération de l'urbanisation, une Mission interministérielle fut créée, quatre ans après celle du Languedoc ; dans l'esprit des responsables régionaux qui en avaient eu l'initiative, cette mission devait être un organisme plus simple et plus souple que son aînée, la responsabilité des réalisations restant au niveau de la Région.

2 - Deux schémas successifs furent élaborés, l'un en 1969 par la Mission Saint-Marc, l'autre en 1972 par la Mission Biasini.

Le plan Saint-Marc, en réaction contre les grands projets médocains et les vastes objectifs de l'aménagement du littoral languedocien, mettait l'accent sur la protection du capital-nature et le tourisme en profondeur. Très différent dans son esprit, le schéma de 1972 était orienté vers la production d'un tourisme à vocation internationale, axé sur le nautisme. Neuf unités principales d'aménagement, séparées par des secteurs d'équilibre naturel, devaient concentrer les moyens d'hébergement et les grands équipements. Un canal transaquitain reliant les lacs entre eux était la pièce maîtresse de l'ensemble.

Ce projet, conçu à la fin d'une longue période d'expansion économique et très influence par l'exemple languedocien portait la marque déjà périmée du gigantisme de l'époque et révélait une grave méconnaissance du milieu physique et humain (2).

3 - Placée sous l'égide de la D.A.T.A.R., la Mission Aquitaine a pour but d'assurer dans les trois départements littoraux la coordination des actions entreprises pour l'aménagement de la côte. Mise en place pour s'opposer à une urbanisation anarchique, elle a en effet stoppé dans un premier temps des opérations largement engagées, notamment à Lacanau et à Seignosse. Mais elle s'est très vite trouvée confrontée à de dures réalités : oppositions multiples au niveau local et régional, blocages fonciers, contestations des écologistes, difficultés liées à la dynamique du littoral... Le programme initial a dû s'infléchir sérieusement. Aux objectifs résolument économiques du début se sont substituées des orientations vers le tourisme social, le respect de la nature et de "l'existant". Et surtout la politique de la Mission, d'abord d'inspiration "parisienne", s'est voulue ensuite régionale, et l'est devenue aujourd'hui effectivement.

4 - Si la M.I.A.C.A. est officiellement responsable de l'aménagement de la Côte Aquitaine, elle est loin d'être le seul intervenant. Les collectivités locales ont la responsabilité des opérations et jouent le rôle majeur, parfois au sein de syndicats mixtes communes-départements.

A côté des grandes administrations responsables des actions d'aménagement D.D.E., D.D.A., les interventions de l'Office national des Forêts sont essentielles dans le domaine dunaire, ainsi que celles du Port autonome de Bordeaux sur l'estuaire ou de la Direction des Affaires maritimes sur le Bassin d'Arcachon.

Les associations, groupements, syndicats jouent un rôle considérable en défendant certaines positions pour des raisons professionnelles, idéologiques ou au nom d'intérêts divers. A ces multiples intervenants s'ajoutent encore les promoteurs et les lotisseurs, mêlés plus ou moins étroitement, à la gestion d'un certain nombre de communes, notamment sur le Bassin d'Arcachon, ce qui rend très difficile la réalisation des Plans d'Occupation des Sols.

II - ACTIONS D'AMENAGEMENT ET URBANISATION SPONTANEE

1 - Des réalisations en retrait par rapport au programme initial

Le retard pris par le démarrage des opérations d'aménagement, surtout par comparaison avec le littoral du Languedoc-Roussillon, s'explique par la mauvaise conjoncture économique récente et la faiblesse des moyens mis en oeuvre, mais surtout par le jeu des multiples intervenants souvent en conflit avec les projets officiels.

Le fait le plus marquant a été l'abandon du projet de canal transaquitain, des ports de plaisance et des cités lacustres qui devaient en jalonner le tracé.

Les opérations ponctuelles menées par la Mission ont eu surtout valeur démonstrative : à Lacanau (l'Océanide, et récemment l'Ardilouze 2 à Hourtin (projet d'Hourtin-port), à Capbreton (Mille-Sabords et les Terrasses de l'Océan), à Port d'Albret (lac marin et nouvelle station) et plus récemment à Moliets.

En dehors de ces opérations-pilotes, une action générale d'équipement a absorbé depuis 1970 une bonne part des moyens financiers de la Mission : c'est l'application d'un vaste plan de génie sanitaire avec réseaux d'assainissement, stations d'épuration et usines de traitement des ordures ménagères.

2 - Une fréquentation touristique mal contrôlée

En dépit d'efforts publicitaires destinés à modifier son image de marque, la Côte aquitaine n'a pas connu dans sa fréquentation les bouleversements escomptés. Les clientèles régionales restent prédominantes, et l'emprise de Bordeaux est très forte de Lacanau à Biscarosse, et totale sur le Bassin d'Arcachon. Les clientèles étrangères, allemandes et néerlandaises en majorité, avec une proportion croissante d'Anglais et de Belges fréquentent surtout les campings et les villages de vacances naturistes de Montalivet et du Gurg.

Le fait fondamental est l'échec de l'étalement de la saison touristique, que l'on voulait étendre à 5 ou 6 mois, et qui se concentre de plus en plus sur le cœur de l'été (du 14 juillet au 15 août). En dehors de causes générales bien connues, cet échec est aggravé sur la Côte Aquitaine par la faiblesse des modes d'hébergement "en dur" et par la structure artisanale des entreprises dans l'hôtellerie et le commerce. Cette concentration dans le temps s'accompagne d'une saturation des moyens d'hébergement et en particulier des campings depuis 1975. L'un des objectifs de la Mission serait d'encourager sur la côte la création d'équipements légers et en arrière la réalisation d'équipements plus confortables et de plus grande capacité. Mais l'attraction de la côte est si forte que tous les efforts tentés dans ce sens ont été vains.

En ce qui concerne le tourisme social, le bilan est encore modeste, malgré le dynamisme de plusieurs organismes spécialisés, notamment à Carcans-Maubuisson, à Claouey, à Soulac et à Port d'Albret (3).

3 - Une urbanisation spontanée très rapide

En dehors des opérations programmées, une puissante vague de constructions affecte depuis vingt ans l'ensemble des stations de la Côte Aquitaine. La Mission ne contrôle pas l'extension spatiale des stations qui est souvent favorisée par la politique municipale et l'action des promoteurs lotisseurs. De 17 000 en 1962, le nombre des résidences secondaires est passé à 25 000 en 1968, à 32 000 en 1975 et à près de 40 000 actuellement, soit une progression de 25 % depuis moins de dix ans. Comme toujours, l'attraction du littoral est très forte et les lotissements de vacances ont d'autant plus de succès qu'ils sont proches du rivage. Les très beaux sites en bordure du Bassin d'Arcachon et des lacs sont aujourd'hui en majorité occupés, et les dunes boisées proches de la côte océane sont très recherchées.

Au total, sur 400 km de rivage (Bassin d'Arcachon compris), plus de 60 km sont l'objet d'une urbanisation dense ou très dense (surtout sur les rivages du Bassin) mais l'urbanisation diffuse oblitère des longueurs au moins égales de rivages, si bien que sur l'ensemble de cette côte réputée comme encore sauvage, l'urbanisation atteint un niveau comparable à celle de la Vendée, de l'Aude ou du Gard (4).

4 - Les actions de conservation des espaces littoraux entreprises d'abord par la Mission d'Aquitaine puis depuis 1976 par le Conservatoire du littoral portent sur un certain nombre de terrains en bordure de l'Océan ou des étangs ; sur les rivages du Bassin, particulièrement menacés par l'urbanisation, les principales acquisitions concernent les "coupures vertes" prévues par le S.D.A.U. à Saint-Brice (Ares), Piraillan, la Teste et au Cap-Ferret (dunes de la Pointe). A l'ouest d'Arcachon, les derniers terrains non construits du lotissement Pereire en bordure du Bassin ont été rachetés par la commune d'Arcachon et transformés en parc avec l'aide de la Mission.

Tout au long de la côte océane, dans les forêts domaniales ouvertes au public, l'Office national des Forêts réalise un aménagement récréatif des espaces boisés avec parkings et équipements d'accueil légers. Mais l'attraction croissante de la côte océane et la dégradation de la dune bordière et de la végétation par les touristes sont de plus en plus préoccupantes.

La Côte Aquitaine, depuis la mise en place de la Mission a évolué dans un sens différent de ce qui avait été annoncé. Les réalisations sont en retrait par rapport à un programme très ambitieux et peut-être devrait-on s'en féliciter, car il est vraisemblable que l'on a évité un énorme gaspillage en équipements et en espace. Mais beaucoup de problèmes restent non résolus. L'échec de l'étalement de la saison touristique a prouvé que la population résidente, qui peut être évaluée à 170 000 personnes, ne pourra pas vivre exclusivement du tourisme ; les activités permanentes sont insuffisantes et dans le domaine de l'emploi l'attraction de Bordeaux se fait sentir sur les communes du Bassin d'Arcachon et du proche Médoc, créant un phénomène de banlieue.

Sauf dans le domaine de l'assainissement, on peut regretter le caractère ponctuel de l'action de la Mission, sur une côte dont les potentialités en matière de paysages naturels sont remarquables, ce qui devient fort rare.

NOTES

- (1) CASSOU-MOUNAT (M), La vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne, Thèse de Lettres, Bordeaux, 1975, 906 p.
- (2) CASSOU-MOUNAT (M), "Tourisme et espace littoral : l'aménagement de la Côte Aquitaine" in L'espace géographique, 1976, p. 133-144
- (2) CASSOU-MOUNAT (M), "Actions d'aménagement et croissance spontanée sur la Côte Aquitaine" in R.G.P.S.O., 1981, 1, p. 41-60
- (4) CASSOU-MOUNAT (M), La frange littorale, lieu des mutations les plus profondes de l'espace français. Colloque franco-espagnol sur les espaces littoraux, Madrid, 1981, p. 35-52.